

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

STAGE PROFESSIONNEL 2022

L'ORCHESTRE DE L'INVISIBLE

FORMATION SUR LE PROCESSUS DE CRÉATION

DIRIGÉE PAR Yael RASOOLY

DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022

MONSIEUR MADAME

NOM.....

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE

CODE POSTAL.....

VILLE - PAYS.....

TÉLÉPHONE

E-MAIL.....

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

MARIONNETTISTE COMÉDIEN·NE ARTISTE DE CIRQUE CHANTEUR·SE

DANSEUR·SE MUSICIEN·NE METTEUR·ELISE EN SCÈNE PLASTICIEN·NE

AUTRES (PRÉCISER)

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE LA FORMATION PROPOSÉE ?

DATE :

SIGNATURE :



DOSSIER DE CANDIDATURE

À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 03/01/22

✉ institut@marionnette.com

1. La fiche de candidature dûment remplie accompagnée de votre C.V., d'une lettre de motivation faisant apparaître les éléments suivants : votre expérience de la scène et des arts de la marionnette, votre intérêt pour le stage et comment s'inscrit cette formation dans votre démarche artistique, dans vos projets. (PDF ou .doc ou .jpeg, 2 Mo maximum)

2. Droit d'inscription : 10 € non remboursables par chèque à l'ordre de l'Institut International de la Marionnette ou par virement à BNP PARIBAS

IBAN FR76 3000 4008 7100 0034 5287 7 83

BIC BNPAFRPPCRM

COÛT DU STAGE

400 € Financement individuel

550 € Financement AFDAS ou autres. Démarche à effectuer auprès de l'organisme financeur dès le dépôt de candidature à la formation, avant même la sélection des dossiers

Versement d'arrhes : 20% du montant du stage, demandés lors de l'acceptation de la candidature (non remboursables).

Les candidatures ne seront étudiées qu'à partir de dossiers complets.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

✉ institut@marionnette.com - +33(0)3 24 33 72 50

Accessibilité

Pour tout besoin personnel spécifique (situation de handicap ou autre)

Contact pédagogique : Brigitte Behr, assistante de direction et à la formation

✉ brigitte.behr@marionnette.com

Contact responsable bâtiments : Johnjohn Bernard

✉ john.bernard@marionnette.com

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage en cas de force majeure ou d'un nombre insuffisant de stagiaires (8 minimum).

Un contrat de formation sera établi avec les stagiaires sélectionnés.

Une attestation de stage sera délivrée par l'Institut à l'issue du stage.

Conformément aux lois « Informatique et Liberté » et « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès portant sur les données vous concernant en contactant l'Institut International de la Marionnette.